



**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)**  
**MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**L'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation**  
**Physique et des Sports**

AAOO N° : 001/MJS/INJEPS/2024

1. Cet Avis d'Appel d'Offres ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **journal populaire et journal Week-end info du 27 Mai 2024**.
2. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget exercice 2024, des fonds afin de financer ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Travaux de Rénovation et d'équipements de L'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et des Sports en deux (02) lots distincts**. Les Travaux seront exécutés à Conakry dans un délai de *douze (12) mois*.
3. Le Ministère de la Jeunesse et des Sports sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les **Travaux de Rénovation et d'équipements de L'Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et des Sports à Conakry en deux (02) lots distincts** :

Lot 1 : Rénovation

Lot 2 : Equipement

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour tous les lots du présent Appel d'Offres Ouvert mais ils ne pourraient avoir plus d'un lot que dans l'hypothèse où aucune offre ne serait substantiellement conforme pour les autres lots.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 28 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics. Avis d'Appel Ouvert.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Monsieur Lamine Fanta TRAORE, la Personne Responsable des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage à l'Immeuble Sankaran (derrière Ecobank) – Commune de Kaloum ; Tel : (00224) 628-34-60-16* et de *Monsieur Mamadi KOUROUMA, Directeur Général du Service National des Infrastructures Sportives au 8<sup>ème</sup> Etage du même Ministère, Tel : (00224) 628-47-24-24* pour prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessus, du *Lundi au Vendredi de 08h 30mn à 16h 30mn*.
6. Les exigences en matière de qualifications sont : l'expérience, situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, et le personnel à affecter.



7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres Ouvert complet à l'adresse mentionnée ci-dessus à compter du **08 Juillet 2024** contre un paiement non remboursable de : **Trois millions Francs Guinéens (3 000 000 GNF)**

La méthode de paiement sera conformément au décret N° 2304/MEF/MB/SGG en date du 7 Août 2020 portant modalités de paiement de la redevance et de la quote part des produits de vente des DAO.

Du produit de vente des DAO

- ✓ 50% au compte N° 41 110 71 « Receveur Central du Trésor » à la BCRG ;
- ✓ 30% au compte N° 2011000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- ✓ 20% au compte de l'Autorité Contractante.

Le Document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais contre les reçus du versement du prix d'achat.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies à l'adresse ci-après : **au bureau de Monsieur Lamine Fanta TRAORE, la Personne Responsable des Marchés Publics, au 2<sup>ème</sup> Etage à l'Immeuble Sankaran (derrière Ecobank) – Commune de Kaloum, au plus tard, le 07 Août 2024 à 10h 00mn.**

**Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.**

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : **à l'Immeuble Sankaran (derrière Ecobank) – Commune de Kaloum, le 07 Août 2024 à 11h 00mn.**

Les offres doivent comprendre d'une garantie bancaire de soumission, d'un montant de **1,5% du montant de l'offre.**

**Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.**

**Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxe du marchés à la charge du titulaire de contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attribution et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).**

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **Quatre vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de soumission.

10. La législation régissant l'Appel d'Offres.

Conakry, le...

